

Réf : MNI03/25

Casablanca, le 31/01/2025

Objet : Déploiement du module Réclamation sur le Portail Adhérent

Chères Adhérentes, chers Adhérents,

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos services et afin de vous offrir une expérience plus efficace, nous avons mis en place un **nouveau module de réclamation** accessible directement via votre Portail Adhérent.

Ce module vous permet de :

- **Créer vos réclamations** en toute simplicité, que ce soit pour des demandes de remboursement, des anomalies ou toute autre type de réclamations ;
- **Suivre l'état d'avancement** de vos réclamations en temps réel ;
- **Recevoir des réponses et des mises à jour** directement sur votre espace personnel.

Nous vous invitons à **utiliser exclusivement ce module** pour toutes vos réclamations, ainsi que pour vos demandes d'attestations ou autres requêtes. Cette nouvelle fonctionnalité garantit un **traitement plus rapide et plus structuré** de vos demandes.



MUPRAS déploie ses ailes pour vous protéger

